

Berce du caucase



Heracleum mantegazzianum



Originaire du Caucase



Sève phototoxique et
plante invasive



BIOLOGIE

La Berce du Caucase, *Heracleum mantegazzianum*, est une plante herbacée de la famille des Apiaceae (ou Umbellifères, en raison de leur inflorescence caractéristique appelée ombelle). Elle a été introduite en Europe du Nord et de l'Ouest au XIX^e siècle pour des raisons ornementales. Elle se révèle invasive à partir milieu du XX^e siècle.

Actuellement, l'espèce est présente dans une grande partie du territoire métropolitain, à l'exception d'un grand quart sud-ouest et des départements méditerranéens. En Pays de la Loire, seuls quelques foyers sont identifiés, à l'Est de la région.

Description



Feuilles vertes très grandes (de 1 à 3m), alternes (en rosette à la base), avec peu ou pas de poils sur la face intérieure, composées de 3 folioles avec des lobes profondément découpés et piquants aux extrémités.



Des poils blancs, rudes, épars, sont présents surtout à la base des tiges foliaires. Des taches pourpres, nombreuses, bien définies et étendues, caractérisent les tiges robustes, cannelées et creuses. Leur diamètre varie de 4 à 10 cm. La plante peut mesurer 2 à 5 m de haut.



Les fleurs sont petites, blanches ou jaunes verdâtres, formant une inflorescence en ombelles constituées de 50-120 rayons hérissés, l'ombelle terminale atteignant plus de 50 cm de largeur. Deux types de fleurs se côtoient : hermaphrodites au niveau des ombelles terminales et mâles au niveau des ombelles inférieures.

Cycle biologique

La Berce du Caucase fleurit à partir de la 3^e ou 5^e année dans un sol riche avec un climat et un taux d'humidité adaptés. Parfois, elle ne se produit qu'au bout de 10 ans. Si certains auteurs ont écrit que la plante meurt après sa première floraison, des études récentes ont montré que plusieurs floraisons successives sont possibles.

La floraison intervient en juin-juillet. La fructification se produit en décalage à partir d'août jusqu'à octobre. La production de graines est de 10 000 par pied en moyenne. Leur durée de vie au sol est de 7 ans en général. La dissémination se fait par le vent, l'eau, mais aussi la gravité (barochorie) : elles tombent près de la plante-mère (75 % à 120 cm) ou plus loin en dévalant les pentes.

La Berce du Caucase préfère les habitats frais et humides, tels les berges de cours d'eau, les prairies humides et les milieux anthropiques. Elle peut coloniser des milieux perturbés tels que des fossés, des chemins de fer ou des terrains vagues mais aussi des parcelles agricoles.

LES ENJEUX

Sur la santé humaine : la sève provoque de graves lésions cutanées (brûlures, cloques...) lorsqu'elle entre en contact avec une peau exposée au soleil. Les symptômes apparaissent quelques jours après le contact. Après la guérison, une hyperpigmentation de la peau demeure parfois pendant plusieurs années et son exposition au soleil peut faire réapparaître les symptômes, même sans nouveau contact avec la plante.

Sur l'économie : des cas d'envahissement de terres agricoles sont cités, de même que des cas d'intoxication de bétail (ainsi que d'animaux domestiques) sont ponctuellement recensés.

Sur l'environnement : la Berce du Caucase entre en compétition directe avec les espèces autochtones, entraînant une diminution de la richesse et de la diversité spécifiques dans les milieux envahis. Ainsi la disparition d'espèces locales peut conduire à des phénomènes d'érosion, en particulier le long de berges.



En quelques chiffres, c'est

5 mètres de hauteur

+ de 10 000 graines/pied

10 sites répertoriés en Pays de la Loire depuis 2014

LA LUTTE



La Berce du Caucase est inscrite dans la liste des espèces exotiques envahissantes. Il importe de tout mettre en œuvre pour réduire les impacts de l'espèce sur le territoire national quand elle est largement répandue, ou de l'éradiquer quand elle est en tout début de colonisation.

Technique préventive :

- Arracher les plants avant la fructification.
- Éviter d'acheter l'espèce sous forme de graines ou de plants.
- Ne pas planter dans les jardins et parcs (lieux publics).

Techniques curatives :

- L'arrachage manuel : sur de jeunes plants, lorsque le sol est meuble, sur des sites peu envahis. Sectionner la racine par une coupe en dessous du collet (20 cm minimum).
- La coupe des hampes florales : à réaliser après la floraison (fruits des ombelles formés et de couleur verte), mais avant leur dispersion (fin juillet, début août).
- Pour des populations plus étendues : utilisation de la mini-pelle possible pour retirer une grande partie de l'appareil racinaire.
- Sur des terres agricoles : un labourage profond réduit la germination des graines par enfouissement.

Que faire en cas de suspicion ?



POLLENIZ 44 : 02 40 36 83 03

POLLENIZ 53 : 02 43 56 12 40

POLLENIZ 72 : 02 43 85 28 65

POLLENIZ 85 : 02 51 47 70 61

Pour le 49, contactez POLLENIZ (siège régional) au 02 41 36 76 21